

INTÉGRATION NORD-SUD EN MÉDITERRANÉE : QUEL IMPACT SUR LA PRODUCTION ET L'EMPLOI ?

Eléonore BOISCUVIER*

***Résumé** - L'objectif de cet article est d'aborder l'une des facettes généralement négligée de l'intégration, à savoir l'impact différencié qu'elle peut avoir sur les branches du système productif. Nous montrons dans un premier temps que la réalité de l'intégration méditerranéenne ne correspond pas au schéma classique du commerce Nord-Sud décrit par la théorie standard. Les pays du Sud sont souvent enfermés dans des relations asymétriques où ils ont du mal à dégager un avantage comparatif. En détaillant la stratégie de spécialisation des pays nord-méditerranéens, nous mettons ensuite en évidence la concurrence croissante qui existe entre ces pays, non seulement au sein de leurs échanges, mais aussi sur les marchés du Sud. Enfin, des simulations basées sur le modèle de Leontief montrent que les effets de l'intégration doivent être analysés avec prudence. Même si globalement elle apparaît bénéfique, elle ne se traduit pas forcément par la rationalisation de la production prédite par la théorie libérale. Elle peut parfois engendrer une spécialisation inefficace. De plus, l'ouverture peut entraîner, dans certains secteurs, une baisse de la production et des destructions d'emplois. Cela justifie la mise en place de politiques industrielles différenciées visant à amortir ces chocs.*

Mots-clés - SIMULATIONS, INTÉGRATION, SPÉCIALISATION, AVANTAGE COMPARATIF, COMPTABILITÉ NATIONALE.

* CEFI URA-CNRS, Château Lafarge, Route des Milles, 13290 Les Milles, Université d'Aix-Marseille II.

Classification du JEL : F15, F17.

Je tiens à remercier René Teboul pour son aide et ses conseils. Je remercie aussi les participants au Colloque "*Europe-Méditerranée : vers quel développement ?*" XIV^{èmes} journées de l'Association Tiers-Monde, organisé par le CRERI, Bendor 27-29 mai 1998.

1. INTRODUCTION

L'ouverture affecte la spécialisation des pays (Teboul, 1996). Cela se traduit soit par une densification du tissu productif, avec les nouvelles spécialisations qui se superposent aux structures plus anciennes (modèle japonais), soit par l'abandon des filières les moins compétitives (modèle français). Dans ce second cas, l'intégration entraîne un effritement du système productif, au sens où sa diversité s'en trouve réduite, ce qui peut entraîner des effets négatifs sur la croissance et l'emploi.

L'U.E.E.M. est conçue comme un moyen d'enrayer une spirale d'instabilité et de parvenir à réduire les écarts, économiques et politiques, entre les deux rives de la Méditerranée (Communauté Européenne, 1995). Selon Bruxelles, la meilleure stratégie pour permettre au Sud de se développer et de stimuler la croissance au Nord est l'instauration d'une zone de libre échange généralisé, base pour une intégration plus étroite. Parallèlement, les effets sociaux de l'ajustement seraient compensés par un soutien politique et financier.

Cette vision nous semble trop réductrice. Elle nie le fait que l'intégration puisse avoir un effet différencié sur les systèmes productifs, non seulement selon le degré de développement des territoires concernés (Walz, 1996), mais aussi selon les branches (Segerstrom, Anant et Dinopulos, 1991).

Or, la Méditerranée européenne, le Maghreb et le Machrek¹ forment un ensemble très hétérogène, tant du point de vue économique, que politique ou culturel (Teboul, 1997 ; Reiffers, 1997). A de nombreux égards, le fossé entre les deux rives de

¹ La Méditerranée européenne regroupe la France, l'Italie, l'Espagne, la Grèce et le Portugal. Le Maghreb rassemble l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. Le Machrek est composé de l'Égypte, de la Jordanie, de la Syrie, du Liban et d'Israël.

la Méditerranée s'est élargi au fil du temps. Par ailleurs, le Nord et le Sud entrent en concurrence dans de nombreux secteurs, de sorte qu'une ouverture totale et brutale risque de poser d'importants problèmes en termes d'autosuffisance alimentaire, d'immigration et d'emploi.

La réalité de l'intégration méditerranéenne est un phénomène beaucoup plus complexe que ne semble le supposer la Communauté Européenne. L'analyse libérale ne fournit pas forcément tous les outils d'analyse susceptibles de rendre compte de cette complexité. Cette étude abordera l'une des facettes de l'intégration généralement négligée par la théorie libérale : l'impact différencié que peut avoir l'ouverture sur les différents secteurs.

Pour prévoir les effets de l'ouverture de la zone méditerranéenne nous avons suivi une démarche en trois étapes. Dans un premier temps, nous avons analysé la division du travail actuellement à l'œuvre entre la rive nord et la rive sud de la Méditerranée. Bien que l'étude concerne l'ensemble du Bassin, nous nous plaçons ici essentiellement du point de vue des pays nord-méditerranéens : France, Italie et Espagne. La pertinence de leur stratégie commerciale en Méditerranée est ensuite analysée. Cela nous permet de prévoir l'évolution de la position de ces trois pays sur la zone. Enfin, une estimation des effets d'une intégration accrue sur le système productif et l'emploi en France est proposée.

Les résultats obtenus vont à contre courant des prédictions de la théorie standard du commerce international. Les échanges sur le Bassin ont un caractère atypique : ils ne suivent pas le schéma Nord-Sud décrit par la théorie libérale. Les pays du Sud semblent avoir du mal à se créer un avantage comparatif, et ceci même dans les activités intensives en main d'œuvre. Nous montrons que si l'intégration a des effets globalement positifs au Nord, elle entraîne aussi une baisse de la production et de l'emploi dans certains secteurs.

2. LA DIVISION DU TRAVAIL EN MÉDITERRANÉE

Les perspectives d'intégration euro-méditerranéenne sont appréhendées, la plupart du temps, à partir d'une vision partiellement erronée du commerce en général, et de celui du Bassin Méditerranéen en particulier.

- La théorie du commerce international présente l'échange comme une solution optimale dans la mesure où il permet de favoriser les synergies en tirant parti des complémentarités entre les nations. Cette vision est incomplète. Lorsque les pays sont différents, elle suppose que chaque partenaire dispose d'avantages comparatifs, et ceci quel que soit son niveau de développement. Mais, lorsqu'une nation peu développée s'ouvre sans restriction à l'échange, elle prend le risque de voir certaines de ses industries, encore trop fragiles, balayées par la concurrence (argument des industries dans l'enfance). Lorsque les deux partenaires commerciaux sont similaires, la théorie libérale suppose que l'intégration favorisera l'exploitation des économies d'échelle et que les relations de complémentarité l'emporteront sur les relations de concurrence. Cela n'est pas certain. Il se peut que la concurrence l'emporte sur la complémentarité, entraînant ainsi une dangereuse course à la compétitivité. Pour analyser tout phénomène d'intégration entre plusieurs territoires, ils convient donc d'en évaluer les relations de complémentarité et de concurrence.

- Il est généralement admis que les flux reposent sur un schéma Nord-Sud, avec les pays développés qui se spécialisent dans les productions à haute valeur ajoutée, tandis que ceux de la rive Sud s'orientent dans un premier temps vers des biens en fin de cycle de vie du produit. Nous montrons dans cette section que le commerce méditerranéen se réalise essentiellement entre nations européennes. Nous verrons aussi que le commerce Nord-Sud est asymétrique et que ce phénomène tend à s'accroître avec le temps.

- La configuration des échanges entre les deux rives ne suit pas les préceptes de la théorie des avantages comparatifs traditionnels. Un des faits marquants est que le Nord se spécialise dans les productions agricoles, mais aussi les biens de consommation issus des industries traditionnelles à forte intensité de main d'œuvre, alors même qu'il est censé y avoir un désavantage comparatif. Parallèlement, le Sud semble avoir du mal à se créer un avantage comparatif, hormis celui sur l'énergie.

2.1. L'orientation des flux commerciaux sur le Bassin Méditerranéen

Les échanges en Méditerranée se caractérisent par un double déséquilibre. Les trois ensembles de pays jouent des rôles très différenciés au sein du commerce méditerranéen. Deux logiques d'intégration cohabitent : les flux, majoritaires, sur la

rive Nord et les flux Nord-Sud faibles et asymétriques.

2.1.1. Le poids des différents blocs

La hiérarchie des différents ensembles a connu des bouleversements importants au cours des trois dernières décennies, comme le montrent les matrices des échanges intra-méditerranéens. Deux conclusions ressortent du tableau n° 1.

- Les pays euro-méditerranéens ont massivement recentré leurs échanges vers le Nord. A ceci deux raisons. Il faut tout d'abord tenir compte de la politique d'intégration européenne qui a intensifié les relations commerciales entre ces nations. Cela a aussi conduit à un second degré de concentration puisque la France, l'Espagne et l'Italie totalisent à elles seules près de la moitié des échanges du Bassin. La France est, en 1995, le premier client et le premier fournisseur des deux autres pays. L'autre élément d'explication est le fort désengagement relatif de la France vis-à-vis du continent africain. L'indépendance algérienne explique en grande partie ce phénomène, mais on note aussi un désintéressement par rapport au Maroc et à la Tunisie. L'intensification des relations entre la Méditerranée européenne et le Machrek est loin de compenser cette évolution.

- Si la cohésion sud-européenne s'est renforcée à travers les échanges, on n'observe pas de phénomène similaire pour le Maghreb et le Machrek : le poids relatif de leur commerce intra-bloc se réduit sur la période. Toutefois, il faut noter que les flux entre eux progressent².

Tableau n° 1 : Matrice des échanges intra-méditerranéens en 1961 et en 1995 (en %)

De / vers	1961			Total
	Méditerranée UE	Maghreb	Machrek	
Méditerranée UE	35,6	31,2	5,3	72,1
Maghreb	23,0	0,6	0,0	23,6
Machrek	1,8	0,1	2,4	4,3

² Comme nous le verrons par la suite, le dynamisme de ces relations est ici masqué par leur volume qui reste faible relativement au total du commerce méditerranéen.

Total	60,4	31,9	7,7	100
1995				
De / vers	Méditerranée UE	Maghreb	Machrek	Total
Méditerranée UE	79,5	6,1	5,7	91,2
Maghreb	5,1	0,3	0,1	5,5
Machrek	2,6	0,1	0,6	3,3
Total	87,2	6,5	6,3	100

Source : Calculs effectués à partir des données FMI.

La polarisation autour des pays sud-européens caractérise donc la réalité du commerce méditerranéen. Depuis les années soixante, le centre de gravité des échanges s'est déplacé vers le Nord. Ce phénomène concerne les trois ensembles étudiés. Même les blocs du Sud commercent davantage avec l'autre rive qu'en leur sein ou entre eux. Le déséquilibre initial, loin de se réduire, s'est aggravé.

Le tableau n° 1 donne une vision "en coupe" des parts relatives. Cependant, dans certains cas, le faible volume des relations commerciales masque leur dynamisme. Pour anticiper les éventuels mouvements de réorientation des spécialisations géographiques, on utilise deux nouveaux indicateurs : dans le tableau n° 2 sont recensés les taux de croissance annuels des différents flux bilatéraux, d'abord par rapport à leur volume, puis par rapport à leur poids au sein du commerce méditerranéen total. Les résultats précédents peuvent être alors précisés sur deux points.

- Le trafic entre le Machrek et les deux autres blocs fait état d'un dynamisme soutenu. On remarque un renforcement des liens avec le Maghreb : le taux de croissance annuel moyen est parmi les plus forts, tandis que le poids relatif de ces flux augmente. Cette évolution repose principalement sur une intensification des relations de l'Égypte avec l'Algérie et le Maroc.

Tableau n° 2 : Évolution des relations intra-zone entre 1961 et 1996

Taux de croissance annuel moyen (en %)				
De / vers	Méditerranée UE	Maghreb	Machrek	Total
Méditerranée UE	14,8	6,8	12,3	12,9
Maghreb	7,2	10,1	14,4	7,4
Machrek	13,2	14,9	7,6	11,3

Total	13,3	7,0	11,4	12,1
-------	------	-----	------	------

Évolution de la part dans le commerce méditerranéen (en %)				
De / vers	Méditerranée UE	Maghreb	Machrek	Total
Méditerranée UE	2,4	-4,7	0,2	0,7
Maghreb	-4,3	-1,8	2,1	-4,2
Machrek	1,0	2,5	-4,0	-0,7
Total	1,1	-4,6	-0,6	0,0

Source : Calculs effectués à partir des données FMI.

- Aucune volonté d'intégration au sein des blocs Maghreb et Machrek ne transparaît dans l'orientation de leurs échanges. Les flux internes croissent moins vite que la moyenne de la zone et leur poids relatif a baissé par rapport à 1961. Ceci résulte en partie de problèmes politiques, avec d'un côté l'Algérie et de l'autre Israël. Toutefois, ces chiffres d'ensemble masquent des réalités individuelles contrastées. Il faut prendre en compte une densification des relations commerciales entre l'Algérie et la Tunisie qui se réalise à un rythme comparable à celui du Bassin, c'est-à-dire supérieur à 12 % (tandis que les autres relations internes ont un taux de croissance proche de zéro). Au sein du Machrek, les échanges de l'Égypte avec la Syrie, et dans une moindre mesure la Jordanie, font montre d'une vigueur atypique.

Dans le futur, l'intégration entre pays du Sud pourrait être impulsée par l'émergence d'un pôle commercial. Le Machrek semble s'orienter dans cette voie, et davantage développer une cohérence interne, avec l'Égypte comme pivot³. A ce titre, le processus de paix au Moyen-Orient, ainsi que la stabilisation du régime politique en Algérie, pourraient jouer à terme un rôle déterminant. Cependant, ces perspectives, encore bien fragiles, risquent d'être ébranlées par la mise en place de l'U.E.E.M. On peut craindre que les États du Sud ne préfèrent à une intégration "horizontale" entre eux, des relations "verticales" avec le Nord.

2.1.2. Des échanges asymétriques

L'asymétrie des échanges Nord-Sud est d'une nature multiple. Elle s'exprime

³ Israël peut aussi être amené à jouer ce rôle. Cela n'apparaît pas dans cette analyse, mais nous devons prendre en compte le biais statistique qui découle des relations de guerre avec le monde arabe (Teboul, 1997).

dans la dépendance du Sud face aux marchés du Nord, dans le déséquilibre des balances commerciales et dans la forme des échanges (inter ou intra-branche).

- Pour mettre en évidence le degré de dépendance du Sud, on s'intéresse tout d'abord à la part de chaque zone dans les exportations des blocs, exprimée en pourcentage de leurs exportations totales (tableau n° 3). On note une forte dépendance de la rive Sud face au Nord. Pour le Maghreb, l'accès aux marchés européens est vital. Le Machrek est plus autonome, mais étant donné le dynamisme de ses relations avec la rive Nord, on peut s'attendre à une augmentation de sa dépendance. Il faut préciser que les logiques d'intégration du Maghreb et du Machrek sont très différentes. Alors que les pays du premier bloc sont résolument orientés vers l'Europe, les échanges du second sont beaucoup plus diversifiés (notamment vers les pays du Golfe et les États-Unis). Parallèlement, pour les États méditerranéens de l'Union Européenne, le Maghreb et le Machrek représentent un débouché négligeable (3,9 % de leurs exportations en 1995). Depuis les années soixante, l'Europe s'est relativement détournée des deux blocs, de sorte que le déséquilibre initial s'est amplifié.

Tableau n° 3 : Dépendance des différentes zones par rapport aux débouchés méditerranéens

1961				
De / vers	Méditerranée UE	Maghreb	Machrek	Total
Méditerranée UE	11	9	2	22
Maghreb	69	2	0,1	71
Machrek	6	0,2	7	13

1995				
De / vers	Méditerranée UE	Maghreb	Machrek	Total
Méditerranée UE	24	2	2	28
Maghreb	48	3	0,5	51
Machrek	16	1	4	21

Source : Calculs effectués à partir des données FMI.

- Cette asymétrie se retrouve au niveau des soldes commerciaux (tableau n° 4). Seuls les pays européens semblent tirer avantage du commerce intra-méditerranéen. Entre 1989 et 1993, l'excédent qu'ils ont retiré du trafic sur le Bassin a plus que triplé. Parallèlement, la situation des deux autres blocs s'est dégradée : le Maghreb voit son

déficit commercial multiplié par cinq et le Machrek par trois.

**Tableau n° 4 : Solde commercial des différents blocs en 1995
(en millions de dollars)**

	Méditerranée UE	Maghreb	Machrek
Méditerranée UE	-	-1 036 083	-3 306 669
Maghreb	1 036 083	-	70
Machrek	3 306 669	-70	-
Solde total	4 342 752	-1 036 153	-3 306 599

Source : Calculs effectués à partir des données FMI.

Le déséquilibre des échanges en Méditerranée s'accroît encore avec le temps. Il est quantitatif, mais aussi qualitatif. Pour apprécier cet autre aspect, nous devons nous pencher sur la division du travail, c'est-à-dire étudier la dynamique de la spécialisation sur le Bassin.

2.2. La division du travail entre les deux rives

Pour une meilleure lisibilité, nous avons choisi, dans cette section, de n'étudier que les relations bilatérales de la France, l'Italie et l'Espagne. Ce choix est pertinent dans la mesure où elles représentent à elles trois près de 90 % des échanges de la Méditerranée européenne. Pour mettre en évidence le rôle du Bassin dans les échanges de ces trois pays, nous avons représenté dans les trois tableaux suivants la part de chaque zone au sein des exportations et des importations françaises, italiennes et espagnoles⁴.

- La Méditerranée représente un débouché important pour les États nord-méditerranéens. L'Espagne y écoule près de 40 % de ses ventes, la France et l'Italie un quart. Le Bassin est aussi un fournisseur de premier ordre. L'Espagne s'y approvisionne à concurrence du tiers de ses importations, tandis que pour la France et l'Italie, ce chiffre avoisine les 20 %.

- Les volumes échangés par les trois pays avec la zone ne sont pas comparables.

⁴ Dans cette section, les chiffres cités font référence à 1993, sauf mention contraire.

Ainsi, la France exporte le double et importe moitié plus que l'Espagne, l'Italie se situant dans une position intermédiaire. L'Espagne est néanmoins amenée à jouer un rôle grandissant sur le Bassin : ses relations sont les plus dynamiques (+ 44 % pour les exportations entre 1989 et 1993 et + 30 % pour les importations). Toujours en volume, ces pays voient leurs échanges avec la Méditerranée européenne se ralentir. Parallèlement, les flux avec le Maghreb et le Machrek augmentent plus vite qu'avec l'ensemble de la zone. Les exportations de la France, l'Italie et l'Espagne vers ces deux blocs croissent à un rythme plus soutenu que les importations, ce qui explique l'élargissement des soldes commerciaux évoqué précédemment.

- La France vend une grande partie de ses productions vers la Méditerranée, principalement européenne, et ceci quelles que soient les branches⁵.

Tableau n° 5 : Part des différentes zones dans le commerce français en 1993 (en %)

	Méditerranée Européenne		Maghreb		Machrek		Bassin Méditerranéen	
	M	X	M	X	M	X	M	X
Agriculture	16,9	30,9	3,1	2,5	0,2	1,1	20,2	34,5
Agro-alimentaire	13,1	18,2	1,0	1,2	0,6	1,5	14,8	20,9
Energie	4,0	0,0	8,0	0,0	2,7	0,0	14,7	0,0
B. intermédiaires	15,6	19,0	0,4	1,7	0,5	1,2	16,5	21,9
B. d'équipement	18,4	16,2	0,5	3,1	0,2	0,9	19,2	20,3
B. consommation	23,9	16,1	7,3	5,5	0,8	1,5	32,0	23,1
Divers	16,8	20,2	0,6	2,6	0,9	2,8	18,4	25,7
Total	16,6	18,4	2,2	2,8	0,6	1,3	19,5	22,4

M = importations ; X = exportations.

Source : calculs effectués à partir des données ONU.

Les produits de nombreuses branches sont écoulés pour plus du quart vers la Méditerranée (matériaux et minerais non ferreux, transport terrestre, textile). Le Maghreb ne représente plus de 5 % que pour les biens de consommation (textile : 8,1 %). La part maximum pour le Machrek est celle des biens divers, et elle est inférieure à

⁵ La nomenclature utilisée est détaillée dans la section 3.

3 %.

Le rôle de la Méditerranée apparaît important aussi au niveau des importations : un tiers des biens de consommation sont originaires de la zone (dont 7 % du Maghreb). Pour les branches textile et cuir, les chiffres atteignent respectivement 37,7 % (dont 11,5 % proviennent du Maghreb) et 47,5 % (dont 4,6 % des importations fournies par le Maghreb). Cela concerne aussi le matériel de construction (44 %), le matériel de transport terrestre (41 % essentiellement en provenance d'Espagne). Enfin, les territoires du Sud fournissent 11 % des produits énergétiques.

Avec ses homologues européens, la France réalise essentiellement des échanges intra-branche sur le matériel de transport terrestre, la chimie, les produits agricoles et agro-alimentaires. Avec le Sud, ses flux sont croisés (avec un solde largement positif) sur le textile. Elle échange des biens d'équipement (transport vers le Maghreb et biens moins sophistiqués vers le Machrek) contre des produits énergétiques.

Le commerce français en Méditerranée est ainsi concentré autour d'une poignée de branches. On a une dualisation, avec d'un côté une position qui reste forte (malgré un déclin relatif) sur des biens sophistiqués et de l'autre une orientation vers des segments en fin de cycle de vie du produit. Ce schéma n'est pas spécifique à ses échanges avec la Méditerranée. On ne fait qu'y retrouver la logique de spécialisation globale de la France.

Tableau n° 6 : Part des différentes zones dans le commerce italien en 1993 (en %)

	Méditerranée Européenne		Maghreb		Machrek		Bassin Méditerranéen	
	M	X	M	X	M	X	M	X
Agriculture	24,9	22,9	1,2	0,3	0,5	0,5	26,6	23,7
Agro-alimentaire	22,1	15,9	0,2	2,0	0,2	1,7	22,5	19,6
Energie	6,8	0,0	5,1	0,0	7,6	0,0	19,6	0,0
B. intermédiaires	19,4	20,4	0,5	1,5	0,9	3,1	20,8	25,0
B. d'équipement	16,7	18,7	0,2	1,6	0,4	2,4	17,2	22,7
B. consommation	16,3	18,8	2,4	1,1	0,7	1,6	19,5	21,6
Divers	13,8	16,1	5,7	0,7	0,5	2,1	20,0	18,9

Total	16,8	18,6	1,9	1,4	1,2	2,3	19,9	22,4
-------	------	------	-----	-----	-----	-----	------	------

M = importations ; X = exportations.

Source : Calculs effectués à partir des données ONU.

- Entre 1989 et 1993, l'Italie se détourne relativement des marchés du Nord, et exporte davantage au Sud. Toutefois, ce mouvement de redéploiement porte sur des volumes trop faibles pour influencer significativement l'évolution d'ensemble : sur la période, le Bassin voit sa part dans les échanges italiens se réduire.

Sur l'ensemble des 17 branches considérées, l'Italie est en recul sur toutes sauf une, la construction navale et aéronautique (qui ne représente que 14 %). Cette régression est particulièrement marquée pour le secteur des biens intermédiaires. Le Maghreb et le Machrek constituent des marchés marginaux, au sens où aucune branche n'atteint 5 %. Les importations italiennes proviennent pour une large part de la Méditerranée européenne pour l'agriculture, l'agro-alimentaire, ainsi que les matériaux de construction (38 %) et le verre (32 %). Les pays du Sud représentent 11,7 % des importations énergétiques. Le Maghreb fournit 6 % du cuir et 3,6 % du textile et 2,9 % de la construction navale et aéronautique. Le Machrek (essentiellement l'Égypte) approvisionne l'Italie en construction navale et aéronautique à concurrence de 4,5 %.

Comme dans le cas français, les principaux flux d'échanges avec le Bassin portent sur quelques productions. Avec la rive Nord, l'Italie réalise un commerce intra-branche sur le matériel électrique et électronique, le textile, l'automobile et la chimie. Avec le Sud, elle entretient des flux croisés sur le textile et la chimie. Parallèlement elle exporte des biens d'équipement peu sophistiqués (construction mécanique, matériel électrique) contre des produits énergétiques. On retrouve une polarisation du commerce italien en Méditerranée, mais cela reste moins marqué que dans le cas français. La cohérence de la stratégie de spécialisation est meilleure dans le sens où les biens d'équipement occupent un rôle plus central, plus structurant au sein des échanges. Cette configuration de la spécialisation se retrouve dans les échanges de l'Italie avec le reste du monde.

Tableau n° 7 : Part des différentes zones dans le commerce espagnol en 1993 (en %)

	Méditerranée Européenne		Maghreb		Machrek		Bassin Méditerranéen	
	M	X	M	X	M	X	M	X
Agriculture	23,4	33,6	2,6	1,1	0,6	0,4	26,6	35,1
Agro-alimentaire	28,5	25,1	0,4	4,5	0,2	0,7	29,2	30,2
Energie	5,4	0,0	8,9	0,0	5,3	0,0	19,6	0,0
B. intermédiaires	33,6	32,3	0,7	4,8	0,5	1,7	34,8	38,8
B. d'équipement	31,6	35,8	0,1	1,4	0,2	0,8	31,9	38,1
B. consommation	41,0	31,2	1,4	3,1	0,6	1,5	43,0	35,8
Divers	30,5	31,6	1,0	3,8	0,4	1,8	31,9	37,2
Total	29,1	34,0	1,6	2,7	0,9	1,1	31,6	37,8

M = importations ; X = exportations.

Source : Calculs effectués à partir des données ONU.

• L'Espagne est le pays le plus tourné vers la Méditerranée et plus particulièrement vers le Nord. L'Espagne est fortement dépendante du Bassin Méditerranéen pour ses exportations, dirigées essentiellement vers le Nord, et plus précisément la France. Certaines branches sont écoulées pour moitié, ou plus, vers la zone : papier, matériel de transport terrestre, textile, verre. Ce pays est aussi plus dépendant des marchés du Sud. L'Espagne exporte à destination du Maghreb 9,2 % de ses minerais et métaux ferreux, 5,3 % de ses produits chimiques, 5,8 % de son papier et 6,7 % de son textile. En direction du Machrek, en revanche, les chiffres dépassent rarement 2 %, le plus important étant le bois (3,2 %). L'évolution des exportations vers ces deux blocs suit celle de la zone.

Le Bassin est aussi une source d'approvisionnement centrale, notamment pour certaines branches où il représente plus de la moitié des importations : matériaux de construction, verre, caoutchouc, textile et bois. Les produits ont principalement pour origine la Méditerranée européenne. Le Sud est moins bien représenté que pour les exportations. Les flux principaux portent sur le cuir : 3,3 % des importations espagnoles proviennent du Maghreb en 1993 (contre 11,1 % en 1989). Le Machrek n'a aucun pourcentage supérieur à 1 (hormis l'énergie).

On retrouve une polarisation du commerce en Méditerranée autour de quelques branches, polarisation qui reflète la spécialisation globale de l'Espagne. Avec le Nord, elle a des flux croisés sur l'automobile, le matériel électrique,

l'agriculture, la chimie et le textile. Avec le Sud, elle entretient des échanges bilatéraux sur le textile et la chimie. Parallèlement, elle échange des biens d'équipement contre des produits énergétiques.

Malgré la dualisation du commerce espagnol en Méditerranée sur deux types de productions "antagonistes", l'important excédent commercial dégagé dans le secteur des biens d'équipement, et plus particulièrement sur le matériel électrique et le matériel de transport terrestre, est un atout. En ce sens, le développement des échanges espagnols en Méditerranée peut avoir un effet structurant sur la spécialisation nationale, notamment en dynamisant ce secteur clé.

Trois conclusions peuvent être tirées de l'analyse de la spécialisation des pays sud-européens en Méditerranée.

- Ces pays sont nettement orientés vers la Méditerranée. S'ils ont développé des relations de complémentarité entre eux, ils restent concurrents. Cette compétition est exacerbée sur les marchés du Sud, où ils exportent les mêmes productions. Cette rivalité porte essentiellement sur les biens d'équipement. D'ailleurs, la percée récente réalisée au Sud par l'Italie et l'Espagne s'est réalisée au détriment de la France, notamment sur le secteur des biens d'équipement. Dans cette course, l'Italie et l'Espagne sont mieux armés que la France car elles proposent des produits moins sophistiqués, donc mieux adaptés à la demande et aux moyens du Sud. Avec une libéralisation des échanges plus poussée, il est à craindre qu'afin de gagner des parts de marché sur l'autre rive la France, l'Espagne et l'Italie ne se lancent dans une course à la compétitivité, ce qui pourrait avoir des conséquences négatives sur leur emploi.

- Deux types d'échange coexistent sur le Bassin. On a d'un côté des relations horizontales, avec des flux de commerce croisés sur la rive Nord. Parallèlement, se développent des flux Nord-Sud déséquilibrés puisque les pays du Sud n'arrivent à exporter (de manière non croisée) que des produits énergétiques. Cette asymétrie est confirmée par les indices de spécialisation européens ⁶ donnés dans le tableau n° 8.

Tableau n° 8 : Forme de la spécialisation des pays sud-européens

⁶ Se référer à l'annexe pour une présentation plus détaillée de cet indicateur.

	Machrek	Maghreb	Pays du Sud
Agriculture	-0,27	0,21	-0,17
Agro-alimentaire	0,52	0,62	0,56
Energie	-0,83	-0,76	-0,80
Biens intermédiaires	0,62	0,53	0,57
Biens d'équipement	0,78	0,75	0,77
Biens de consommation	-0,09	0,48	0,04
Divers	-0,29	0,55	0,02

Source : Calculs effectués à partir des données ONU.

Les échanges Nord-Sud sont majoritairement de type inter-branche. Quelques exceptions sont toutefois à noter. On a un commerce croisé pour l'agriculture, les minerais et métaux non ferreux (0,16), la chimie (0,27), la construction aéronautique, le textile (-0,14) voire le cuir (0,58). Sur ces postes, l'intégration peut ainsi poser des problèmes, en termes de croissance de production et d'emploi, dès lors que les relations de concurrence l'emportent sur la complémentarité.

La situation de l'agriculture reflète aussi les problèmes d'autosuffisance alimentaire susceptibles d'apparaître avec une libéralisation totale des échanges (plus particulièrement au Maghreb). L'agriculture au Sud étant généralement moins productive qu'au Nord, elle reste très vulnérable à une ouverture brutale. Une politique libre-échangiste menée sans restriction risquerait de conduire à un exode rural massif, ceci ayant comme conséquence de grossir les flux migratoires vers l'Europe.

- La forme des échanges peut être utilisée pour appréhender, bien que de manière grossière, les atouts et faiblesses des différents pays. Si l'on raisonne sur la base de cet indicateur simple, le Sud n'a, hormis l'énergie, aucun avantage comparatif dans ses échanges avec le Nord. Lorsque l'indice est négatif (cuir, textile et agriculture), il est inférieur à 0,5. Tout au plus peut-on noter la valeur -0,51 pour les échanges de cuir avec le Maghreb. Au niveau des activités à forte intensité de main d'œuvre, le Sud qui devrait avoir une position forte, se contente d'amortir la "domination" du Nord en entretenant un commerce croisé. Partout ailleurs, les relations commerciales expriment la domination des États euro-méditerranéens. La logique traditionnelle de l'avantage comparatif n'est pas respectée.

Pour analyser cette question plus en profondeur, on fait appel dans la section suivante à un indicateur d'avantage comparatif relatif, plus complexe, permettant de

nuancer les résultats précédents. On ne raisonne plus sur l'avantage comparatif effectif, mais sur un avantage comparatif potentiel, c'est-à-dire par rapport aux performances que les pays sont susceptibles d'accomplir.

3. LA DYNAMIQUE DES AVANTAGES COMPARATIFS

Dans la compétition internationale, on considère généralement que les produits directement concurrencés par les nouveaux pays industrialisés, les pays en développement et les pays de l'Est sont les biens intensifs en travail et à faible contenu en capital : textile, habillement, cuir, chaussure. Les productions que l'on dit "protégées" de cette nouvelle concurrence sont celles qui contiennent une part importante de travail qualifié et qui sont caractérisées par un fort niveau de technicité des processus de production. A priori, c'est dans ce type de secteurs que les territoires développés disposent d'un avantage comparatif par rapport aux nouvelles formes de concurrence.

En réalité, la situation est plus complexe car l'analyse en simples termes de coût est dépassée. Dans un cadre de différenciation des produits, l'innovation génère les avantages comparatifs. Ce phénomène concerne toutes les branches et pas uniquement les segments en début de cycle de vie du produit⁷. Entrent alors en compte des économies d'échelle dynamiques liées à l'accumulation de connaissances tacites et à la capacité de recherche. Pour se maintenir dans la concurrence internationale, les pays doivent anticiper l'évolution des marchés ou réussir à s'en créer de nouveaux. Dans ce cas, intervient la capacité des nations à s'adapter, c'est-à-dire à faire évoluer leurs avantages comparatifs, (voire en générer d'autres) à travers l'innovation. Cette recherche peut être définie comme la dynamique des stratégies de spécialisation. Dans cette course, les États du Nord sont bien mieux armés que ceux du Sud.

Le concept d'avantage comparatif relatif développé dans les travaux du CEPII⁸ peut être utilisé pour mettre en évidence de telles stratégies.

Dans cette section, on s'intéresse d'une part à l'aptitude des pays à se

⁷ L'exemple type est l'agriculture.

⁸ Cf. Lafay G. et Herzog C. (1989). Pour plus de détails sur cet indicateur, se référer à l'annexe.

positionner sur les produits stratégiques⁹ (télécommunication, aéronautique, industrie pharmaceutique, matériel médical et électronique) et les biens d'investissement productif constitués des principales filières de biens d'équipement (matériel électrique, construction mécanique). L'autre point important est l'habileté des nations à utiliser l'innovation pour redynamiser les secteurs en déclin. Cette question joue un rôle central dans les échanges en Méditerranée. Cela explique le fait que, malgré un désavantage sur le coût de la main d'œuvre, les pays nord-méditerranéens, et plus particulièrement l'Italie, réussissent à se maintenir en Méditerranée sur des segments en fin de cycle de vie du produit.

La qualité des spécialisations et la pertinence de leur réorientation peuvent être évaluées en comparant deux indicateurs complémentaires : l'avantage comparatif et l'évolution de la demande.

3.1. La demande en Méditerranée

La demande en Méditerranée a été approximée par les importations des différents pays. Son évolution a été calculée sur la période 1989-1993. La demande peut être définie à partir de sa composition et de son dynamisme. Deux ensembles sont distingués. Dans le Bassin Méditerranéen, la logique européenne l'emporte, vu que les volumes échangés par le Nord et le Sud ne sont pas comparables. Pour prendre en compte ce biais, la demande a été aussi calculée pour le Maghreb et le Machrek.

Tableau n° 9 : Évolution de la demande en Méditerranée entre 1989 et 1993 (taux de croissance annuel moyen en %)

	Bassin Méditerranéen	Pays du Sud
> 20		Energie 28,4

⁹ Sont définis comme stratégiques : "des produits qui jouent, dans le processus d'évolution économique et technologique, un rôle crucial en constituant un point de passage obligé ou un point de départ pour de nouveaux progrès. Ils sont ainsi à l'origine de nouveaux produits ou de nouvelles techniques de production qui conditionnent l'évolution de la structure de l'économie et surtout, par les gains de productivité qu'ils induisent, son rythme de croissance et sa compétitivité d'ensemble. Le fait de dépendre de l'extérieur pour de tels produits peut alors faire prendre du retard à l'économie dans la course technico-économique en accentuant les risques" (Rollet, 1987).

			Cuir	22,0
Entre 10 et 20	Parachimie	14,0	Textile	19,0
	Agro-alimentaire	10,1	Construction mécanique	13,9
			Minerais et métaux ferreux	12,2
			Agro-alimentaire	10,7
			Matériel de construction	10,1
Entre 5 et 10	Energie	8,9	Electrique et électronique	9,3
	Papier	7,6	Imprimerie et édition	9,1
	Textile	6,7	Bois	8,1
	Bois	5,9	Travail des métaux	7,3
	Caoutchouc	5,8	Papier	7,2
			Parachimie	6,5
		Chimie de base	6,0	
		Caoutchouc	5,9	
Entre 0 et 5	Verre	4,3	Transport terrestre	4,2
	Electrique et électronique	4,2	Verre	3,8
	Travail des métaux	3,4	Min. et métaux non ferreux	2,3
	Cuir	3,1	C. navale et aéronautique	1,0
	Transport terrestre	3,1		
	Matériel de construction	2,8		
	Chimie de base	2,7		
	Imprimerie et édition	2,6		
	Agriculture	1,3		
	Construction mécanique	0,4		
< 0	C. navale et aéronautique	-1,5	Agriculture	-10,5
	Minerais et métaux ferreux	-1,5		
	Min. et métaux non ferreux	-4,0		

Source : Calculs effectués à partir des données ONU.

• On remarque, entre le Nord et le Sud, une grande similitude dans la répartition de la demande entre les différentes branches. Elle porte essentiellement sur les biens d'équipement et les biens intermédiaires. Parallèlement, les biens de consommation sont moins bien représentés, mais il faut noter que le textile pèse à lui seul pour près de 10 % de la demande totale. La différence de développement apporte toutefois des divergences. Au Nord, la demande est plus forte pour les produits agricoles¹⁰. Au Sud,

¹⁰ On remarquera aussi que le Maghreb et le Machrek réduisent leur dépendance alimentaire vis-à-vis du Nord, comme en témoigne l'effondrement de la demande de produits agricoles.

cela porte plutôt sur les biens de consommation. La demande de biens d'équipement est aussi différenciée : les pays en voie de développement ont besoin de produits peu sophistiqués, tandis que les pays du Nord recherchent plutôt des biens de haute technologie.

- La distinction entre les demandes émanant des deux rives apparaît surtout au niveau du dynamisme des différentes branches. Pour la mettre en évidence, les produits ont été classés en cinq catégories : croissance très forte (taux de croissance annuel moyen supérieur à 20 %), forte (entre 10 et 20%), moyenne (entre 5 et 10 %), faible (inférieur à 5 %) et négative. Il apparaît qu'au Nord, la demande, déjà forte en volume, progresse plus lentement. Elle caractérise le mode de vie des pays développés. Au Sud, elle apparaît très dynamique, en particulier pour les biens de consommation courante et les biens d'équipement peu sophistiqués.

3.2. Les avantages comparatifs relatifs de la Méditerranée européenne

- La France a en Méditerranée des avantages comparatifs relatifs peu marqués (inférieurs à 3 en valeur absolue pour l'ensemble des branches). Ses principaux atouts sont l'agriculture et les industries dérivées, ainsi que les biens intermédiaires. Elle est en difficulté sur les biens de consommation (et plus particulièrement le textile) et les biens d'équipement. Si l'on détaille par branches, le commerce avec les pays du Nord est moins avantageux qu'avec ceux du Sud. Dans le premier cas, la moitié des branches sont des désavantages. Dans le second, 15 postes sont des avantages comparatifs.

Le commerce français en Méditerranée est souvent orienté sur des filières où il existe un désavantage comparatif (matériel de transport terrestre, textile). Cela implique que les échanges de la France sur la zone ne sont pas répartis de la manière la plus efficace. La spécialisation française en Méditerranée apparaît relativement bien orientée sur les produits stratégiques. L'indicateur est positif pour la construction mécanique, le matériel électrique et électronique et la parachimie. Malgré cela, les performances médiocres sur le matériel de transport terrestre induisent un résultat négatif au niveau du secteur des biens d'équipement. Parallèlement, les valeurs sont négatives pour les activités traditionnelles fortement concurrencées par les pays du Sud : textile, cuir, bois, imprimerie. Mais cette évaluation globale masque des réalités contrastées. Si, la France ne semble pas exploiter pleinement son potentiel dans ses

relations avec l'Europe méditerranéenne puisqu'elle a un désavantage comparatif dans certains secteurs stratégiques, elle a une position favorable sur ces créneaux-clés avec le Maghreb et le Machrek.

Tableau n° 10 : Avantages comparatifs de la France dans son commerce méditerranéen en 1993

	Méditerranée Européenne	Maghreb	Machrek	Bassin Méditerranéen
Agriculture	1,2	-0,1	0,05	1,0
Agro-alimentaire	1,3	0,0	0,06	1,4
Energie	0,2	-1,2	-0,48	-1,0
Biens intermédiaires	0,9	0,4	0,06	1,2
Biens d'équipement	-1,4	1,4	0,25	-0,2
Biens de consommation	-2,1	-0,7	-0,02	-2,8
Divers	-0,1	0,2	0,08	0,3

Source : Calculs effectués à partir des données ONU.

En comparant les avantages comparatifs avec l'évolution de la demande, on peut évaluer la capacité d'adaptation des pays face aux mutations de leur environnement. Par rapport à l'ensemble de la zone, la France semble relativement mal positionnée de ce point de vue. Sauf pour le secteur agro-alimentaire où elle dispose d'un avantage comparatif, elle n'a que des désavantages sur les catégories de produits à croissance moyenne. Ces résultats laissent présager un recul relatif de la France sur le Bassin Méditerranéen. En revanche, on peut s'attendre à ce qu'elle améliore ses performances dans ses relations avec les pays du Sud. En effet, elle dispose de nombreux avantages comparatifs sur les produits à croissance forte (construction mécanique, minerais et métaux ferreux, agro-alimentaire, matériel de construction) et moyenne (matériel électrique et électronique, imprimerie, travail des métaux, papier, parachimie, caoutchouc).

- Les performances de l'Italie en Méditerranée sont globalement meilleures que celles de la France. Comme dans le cas précédent, le commerce avec l'Europe semble relativement moins intéressant (10 désavantages) qu'avec le Maghreb et le Machrek (4 et 5 seulement). Les avantages comparatifs sont plus importants, mais leur hiérarchie est inversée. L'Italie a une mauvaise position sur l'agriculture et les industries dérivées,

mais obtient de bons résultats sur les biens de consommation et les biens d'équipement. Cette percée sur les biens d'équipement, et plus particulièrement le matériel électrique et électronique (2,7) et la construction mécanique (2,5), est la principale caractéristique du commerce italien. Ici apparaît la dualisation de ses atouts, l'un centré sur les activités traditionnelles, et l'autre sur des biens sophistiqués à haute valeur ajoutée. Ce qui est exprimé ici est notamment l'émergence de "la troisième Italie", c'est-à-dire de réseaux de PME très dynamiques, spécialisées dans les technologies de pointe, qui ont donné au pays un second souffle. L'orientation des échanges est ici en adéquation avec les avantages comparatifs. Cela concerne notamment les biens d'équipement peu sophistiqués.

Tableau n° 11 : Avantages comparatifs de l'Italie dans son commerce méditerranéen en 1993

	Méditerranée Européenne	Maghreb	Machrek	Bassin Méditerranée n
Agriculture	-2,4	-0,11	-0,07	-2,6
Agro-alimentaire	-1,6	0,15	0,06	-1,4
Energie	-0,6	-0,47	-1,41	-2,4
Biens intermédiaires	-0,5	0,45	0,30	0,3
Biens d'équipement	2,5	1,07	0,76	4,4
Biens de consommation	2,9	0,07	0,19	3,1
Divers	-0,2	-1,17	0,17	-1,4

Source : Calculs effectués à partir des données ONU.

L'Italie réalise aussi de bonnes performances sur les produits stratégiques. On retrouve des valeurs positives pour les deux branches citées précédemment, mais aussi pour la construction navale et aéronautique. Pour la parachimie, elle dispose d'un désavantage avec l'Europe, mais d'un avantage avec les pays du Sud. On remarque que dans les échanges avec le Maghreb et le Machrek, les avantages comparatifs sur ces secteurs sont bien marqués.

Au niveau de la zone dans son ensemble, l'Italie fait preuve d'une aptitude moyenne à se positionner sur les marchés les plus dynamiques. Dans la catégorie des produits à croissance moyenne, elle ne dispose que de trois avantages comparatifs, dont un seul significatif sur le textile (2,4). En revanche, sa spécialisation est en accord

avec les besoins des pays du Sud, demandeurs de biens de consommation et de biens d'équipement peu sophistiqués. L'Italie dispose d'un avantage comparatif relatif sur tous les produits ayant une croissance moyenne à très forte (entre 5 et plus de 20 %), sauf l'énergie et la chimie avec le Machrek.

Ainsi, comme dans le cas français, il est probable que les échanges de l'Italie avec le reste de l'Europe méditerranéenne continuent à reculer. Mais les produits italiens sont en adéquation avec les marchés du Sud. De plus sa stratégie de spécialisation en Méditerranée semble plus efficace. On peut donc attendre que le poids de ce pays au sein des échanges Nord-Sud se renforce.

- Comme dans les cas précédents, le commerce que l'Espagne réalise avec l'Europe est relativement moins intéressant (11 désavantages) qu'avec le Maghreb et le Machrek (4 et 2).

Tableau n° 12 : Avantages comparatifs de l'Espagne dans son commerce méditerranéen en 1993

	Méditerranée Européenne	Maghreb	Machrek	Bassin Méditerranéen
Agriculture	1,7	-0,33	-0,02	1,4
Agro-alimentaire	-0,5	0,24	0,04	-0,2
Energie	0,0	-1,83	-0,95	-2,5
Biens intermédiaires	-1,0	0,94	0,32	0,4
Biens d'équipement	2,0	0,63	0,33	2,6
Biens de consommation	-1,9	0,09	0,10	-1,7
Divers	-0,4	0,27	0,19	0,1

Source : Calculs effectués à partir des données ONU.

Le pays dispose de deux positions fortes en Méditerranée. L'une porte sur les biens d'équipement où les résultats positifs sur le matériel de transport terrestre (qui constitue un avantage comparatif très fort avec 6,7) surcompensent les chiffres négatifs sur les autres : construction mécanique (-2,4) et matériel électrique et électronique (-2,1). L'autre repose sur l'agriculture. Les principaux flux d'exportations de l'Espagne en Méditerranée ne portent pas toujours sur des avantages comparatifs. La spécialisation est efficace pour l'automobile, mais les autres postes du secteur des biens d'équipement posent problème.

Sur l'ensemble de la zone, l'Espagne n'est quasiment pas orientée sur les produits stratégiques. Elle n'y a que des désavantages comparatifs, hormis la construction navale et aéronautique (0,4). Parallèlement, elle dispose d'avantages comparatifs dans les activités traditionnelles (cuir, bois, imprimerie). En revanche, avec le Sud, elle est bien positionnée dans ses échanges de biens technologiques, notamment avec le Maghreb pour le matériel électrique et électronique (2,8) et la construction mécanique (1,9).

La stratégie de spécialisation espagnole ne semble pas anticiper l'évolution des marchés méditerranéens dans leur ensemble. L'Espagne ne dispose en effet d'aucun avantage comparatif dans les catégories de produit à croissance forte ou moyenne. Cependant, l'orientation du système productif correspond bien à la demande émanant des marchés du Sud. Le pays dispose en effet d'avantages comparatifs sur toutes les branches qui ont une croissance moyenne et forte (entre 5 et 20 %).

On retrouve un cas semblable à celui de l'Italie. Dans les années à venir, il est probable qu'en Méditerranée, l'Espagne surveille d'un œil encore plus attentif les marchés du Sud.

Trois conclusions peuvent être tirées cette analyse.

- La construction du Marché Unique a clairement influencé l'évolution des spécialisations de la France, de l'Espagne et de l'Italie. Les tissus productifs ont dû s'adapter à la demande européenne et s'orienter vers des productions plus sophistiquées. Ceci explique la dualisation des systèmes productifs que l'on retrouve dans les trois cas. Mais chaque pays s'est ajusté différemment. La France a adopté une stratégie de substitution en délaissant les filières les moins rentables, ce qui a entraîné l'effondrement de pans entiers de l'industrie dans les activités traditionnelles. La dualisation résulte de la superposition de deux politiques industrielles différentes, mais elle est vouée à se résorber avec le temps. L'Italie a procédé par additivité. Elle a réussi à redynamiser certaines branches en reconversion grâce à l'innovation : c'est le cas du textile. Ceci explique la dualisation de son système productif, où les activités à forte intensité de main d'œuvre continuent à jouer un rôle important. L'Espagne, qui n'entre réellement dans la course européenne que dans les années 80, occupe une position intermédiaire. Ici aussi, les activités traditionnelles jouent encore un rôle important car, dans le cadre du marché européen, l'Espagne y dispose d'un avantage comparatif en

terme de coût. Comme l'Italie, l'Espagne continue à réaliser de bonnes performances et à créer de l'emploi dans des secteurs à forte intensité de main d'œuvre comme le textile. La conséquence est que l'Italie et l'Espagne apparaissent plus adaptés à la demande des pays du Sud, tandis que la France l'est globalement mieux face à celle du Nord (elle réalise de meilleures performances sur les produits technologiques).

- Il semble que les flux nord-méditerranéens aient atteint un seuil, une maturité, qui les rendent moins attractifs pour la France, l'Italie et l'Espagne. Le degré d'intégration entre ces pays est déjà important et l'essentiel des gains issus de ce mouvement a déjà été retiré. Tous ces pays subissent, dans leurs échanges avec la rive Nord, de nombreux désavantages comparatifs, les relations de concurrence l'emportant sur celles de complémentarité. Les pays nord-méditerranéens ont donc intérêt à se tourner vers le Sud. Toutefois, ce marché n'est pas considéré comme stratégique, et ne le deviendra probablement pas à moyen terme. Le faible niveau de développement et la quasi-absence de classe moyenne font que la demande solvable reste structurellement faible. De plus, les perspectives d'ouverture à l'Est déplacent encore le centre de gravité des échanges vers le Nord.

- Malgré ces perspectives peu encourageantes, l'intégration méditerranéenne progresse. La zone évolue comme elle l'a fait au fil des siècles, de manière chaotique, par à-coups, avec de brusques avancées suivies de retours en arrière. Il en va de même pour les relations entre l'Europe et le Bassin Méditerranéen. Les pays du Sud de l'Europe seront amenés à jouer un rôle majeur dans la réalisation de l'U.E.E.M. La spécialisation des pays nord-méditerranéens est compatible avec les besoins du Sud, même si elle n'est pas déterminée par eux. Ceci laisse présager un développement des flux commerciaux sur la zone. Ce mouvement est déjà à l'œuvre pour la France, l'Espagne et surtout l'Italie. De plus, la France pourrait jouer le pôle technologique sur la zone. Cette intégration est une réalité complexe dont il est important de saisir toutes les implications. La principale question étant de savoir si elle a, et aura, un effet bénéfique sur la croissance et l'emploi.

4. L'IMPACT D'UNE INTÉGRATION ACCRUE

L'expérience du Marché Unique a clairement influencé l'esprit de l'U.E.E.M. Cela concerne plus particulièrement les analyses prospectives réalisées afin d'évaluer

l'impact de l'intégration. Dans les deux études officielles (Commission Européenne, 1988 ; Padoa-Schioppa, 1987), la théorie du marché détermine l'argumentation. Il est supposé que si les mécanismes de marché accentuent les déséquilibres ou les inégalités, la politique macro-économique sera à même de corriger ces défaillances. L'impact de l'achèvement du marché intérieur est obtenu suivant la démarche classique, avec une mesure globale des effets attendus de l'intégration. Ces derniers sont mesurés en terme de croissance globale du PIB. Les effets au niveau des différents secteurs ne sont pas étudiés. On fait comme si, interventionnisme communautaire aidant, le problème de la redistribution était neutralisé. La réalité des délocalisations intra-méditerranéennes consécutives à la rationalisation de la production n'est pas prise en compte. Pourtant, on sait que l'ouverture générera des gains et des pertes, tous les secteurs n'obtenant pas une même "quote-part" d'effets micro et macro-économiques liés à l'ouverture.

Nous avons choisi ici de nous démarquer de cette approche et d'utiliser une méthode alternative en cherchant à mettre en évidence l'impact différencié qu'a l'intégration sur les branches du système productif. Il s'agit ici de repérer les secteurs pour lesquels la densification des flux commerciaux avec la Méditerranée aura un impact positif, mais aussi ceux qui pourraient s'en trouver lésés. Nous nous limiterons pour cette partie au cas français. Cet impact sera évalué de deux manières différentes. Nous chercherons dans un premier temps à déterminer l'évolution de la production générée directement par les mouvements de la demande sur le Bassin Méditerranéen, autrement dit par la réalité de l'intégration méditerranéenne. Nous nous intéresserons ensuite à l'impact de l'intégration sur l'emploi sectoriel¹¹. Cette approche apparaît plus sociale dans la mesure où l'aspect redistributif de l'ouverture est explicitement pris en compte. Elle se démarque de la vision traditionnelle selon laquelle la croissance se traduit systématiquement et directement par une réduction du chômage. On avancera ici une vision plus nuancée selon laquelle la croissance peut être plus ou moins riche en emplois.

4.1. Méthodologie

Pour évaluer l'impact d'une intégration accrue en Méditerranée sur le système

¹¹ Nous nous limiterons ici aux effets directs de l'ouverture sur l'emploi.

productif français, nous utiliserons une version simplifiée du modèle de Leontief. Ce modèle représente le fonctionnement de l'économie nationale. On part de l'équilibre ressources-emplois pour les n branches du système productif :

$$\begin{cases} x_1 = x_{11} + x_{12} + x_{13} + \dots + x_{1n} + y_1 \\ x_2 = x_{21} + x_{22} + x_{23} + \dots + x_{2n} + y_2 \\ \vdots \\ x_n = x_{n1} + x_{n2} + x_{n3} + \dots + x_{nn} + y_n \end{cases} \quad (1)$$

x_i est la production en bien i

x_{ij} est la consommation intermédiaire de bien i utilisée par la branche j

y_i représente l'ensemble des utilisations finales du produit i : formation brute de capital fixe, variation de stock et demande finale.

La demande finale sera ici assimilée à la somme de la demande finale intérieure et de la demande finale nette extérieure (solde commercial).

Chaque consommation intermédiaire x_{ij} est déterminée par le coefficient technique a_{ij} :

$$x_{ij} = a_{ij} \times x_j \quad (2)$$

x_j est la production de la branche j .

Un coefficient technique mesure la consommation intermédiaire en produit i qui est nécessaire à une branche j pour réaliser une production de 1 franc. Il est déterminé par l'état de la technologie.

On obtient la matrice A des coefficients techniques à partir du tableau des entrées intermédiaires et du compte de production du tableau entrées-sorties issu de la comptabilité nationale.

Le système (1) peut se réécrire avec (2) sous forme matricielle :

$$\begin{bmatrix} (1-a_{11}) & -a_{12} & \cdots & -a_{1n} \\ -a_{21} & (1-a_{22}) & \cdots & -a_{2n} \\ \vdots & \vdots & \ddots & \vdots \\ -a_{n1} & -a_{n2} & \cdots & (1-a_{nn}) \end{bmatrix} \times \begin{bmatrix} x_1 \\ x_2 \\ \vdots \\ x_n \end{bmatrix} = \begin{bmatrix} y_1 \\ y_2 \\ \vdots \\ y_n \end{bmatrix} \quad (3)$$

Ce qui équivaut à :

$$(I - A)X = Y \Leftrightarrow X = (I - A)^{-1} Y \quad (4)$$

L'outil central est la matrice des coefficients techniques qui retranscrit toutes les relations d'interdépendance entre les différentes branches du système productif. Cette méthode permet de simuler l'impact qu'aura un choc exogène sur la demande ΔY sur le vecteur des productions par branche ΔX . En effet, d'après (4) on a :

$$\Delta X = (I - A)^{-1} \Delta Y \quad (5)$$

Le mécanisme de transmission est le suivant. On suppose que la branche chimie voit sa demande augmenter. La production suit cette évolution. Or, pour mettre en œuvre cette production supplémentaire, la branche doit accroître ses consommations intermédiaires en produits issus des autres branches. Dans un second temps, la production de ces autres branches va s'accroître, générant à leur tour une augmentation de la production de leurs propres consommations intermédiaires. On a donc des vagues successives d'élévation de la production, mais qui diminuent à chaque itération de sorte que la progression est limitée et non exponentielle.

Un modèle similaire peut être utilisé pour mesurer l'impact d'un choc exogène (concernant la demande finale) sur l'emploi des différentes branches. Teboul (1996) définit un multiplicateur d'emploi, pour mettre en évidence la capacité différenciée des secteurs à générer des créations d'emplois. Nous reprendrons ce concept en l'intégrant dans le modèle de Leontief simplifié présenté précédemment. Le principe est le même, sauf que l'on se base non plus une matrice des coefficients techniques, mais une matrice des coefficients d'emplois.

On suppose que l'équilibre emplois-ressources porte non plus sur la production mais sur le travail. L'idée est que lorsque des biens sont produits ou échangés, cela concerne aussi les emplois sous-jacents, c'est-à-dire ceux nécessaires à la réalisation des activités économiques. Le cadre du modèle est le suivant :

$$\begin{cases} E_1 = E_{11} + E_{12} + E_{13} + \dots + E_{1n} + F_1 \\ \vdots \\ E_n = E_{n1} + E_{n2} + E_{n3} + \dots + E_{nn} + F_n \end{cases} \quad (6)$$

E_i représente l'emploi de la branche i .

F_i est la demande finale en emploi de la branche i .

E_{ij} est la consommation intermédiaire en emploi i absorbée par la branche j .

Il est déterminé par le coefficient d'emploi associé. On a ainsi :

$$E_{ij} = e_{ij} \times x_j \quad (7)$$

Chaque coefficient d'emploi e_{ij} représente la consommation intermédiaire en emploi de la branche i qui est nécessaire à la branche j pour réaliser une production d'un franc.

Pour mettre en œuvre cette méthode, on part du modèle précédent et on convertit les variables qui expriment une valeur (en unité monétaire) en équivalent emploi. Ceci est obtenu en multipliant chaque valeur monétaire par E_i/X_i , c'est-à-dire le rapport qui donne le nombre d'emploi par unité produite. Ainsi, les consommations intermédiaires en emplois E_{ij} sont dérivées des consommations intermédiaires en produit suivant la formule :

$$E_{ij} = x_{ij} \times \frac{E_i}{x_i} \quad (8)$$

De la même manière, les utilisations finales deviennent, exprimées en emplois :

$$F_i = y_i \times \frac{E_i}{x_i} \quad (9)$$

Finalement, le modèle se réécrit :

$$\Delta E = (1 - B)^{-1} \Delta F \quad (10)$$

ΔF représente le vecteur des variations des utilisations finales en emplois consécutives à l'intégration.

ΔE est le vecteur des variations d'emplois générées.

B est la matrice des coefficients d'emplois.

Dans les deux séries de simulations réalisées, l'intégration méditerranéenne sera assimilée à un choc exogène agissant sur la demande¹² auxquelles les branches sont confrontées, c'est-à-dire à une variation du vecteur Y . On raisonnera à horizon 2010¹³, et dans le cadre de plusieurs scénarios. Le cas de référence sera celui où l'intégration se poursuit au même rythme. Nous étudierons aussi le cas où ce processus se ralentit ou s'accélère.

4.2. Principaux résultats

Les effets de l'intégration méditerranéenne sont estimés sur la production sectorielle en France. Sur cette base, on obtient ensuite les variations induites sur les effectifs sectoriels. Les calculs montrent que l'ouverture peut avoir un effet négatif sur l'emploi.

4.2.1. Impact de l'intégration sur la production

Grâce au modèle de Leontief, nous avons estimé l'impact de l'intégration méditerranéenne sur le système productif français à l'horizon 2010. On obtient ainsi le taux de croissance annuel moyen de la production généré par les flux commerciaux

¹² On raisonnera sur les variations de demande nettes.

¹³ Les résultats de l'estimation pourraient être améliorés par la prise en compte de l'évolution de la technologie. Cela pourrait être réalisé en utilisant une méthode de dynamisation du tableau des entrées intermédiaires.

entre la France et le Bassin Méditerranéen. En supposant que l'intégration se réalise au même rythme que sur la période 1989-1993, on obtient les résultats donnés par le tableau n° 13.

- L'impact apparaît globalement positif. Seules deux branches voient leur production affectée négativement par l'intégration avec le Bassin Méditerranéen ; il s'agit du matériel de transport terrestre et, dans une moindre mesure, de la construction navale et aéronautique. Ces mauvais résultats proviennent essentiellement d'une dégradation de la position française vis-à-vis des pays européens de la Méditerranée.

- Les gains les plus importants sont obtenus dans deux secteurs : les biens intermédiaires et les biens de consommation. Sauf pour la parachimie, les taux de croissance les plus importants concernent des biens peu sophistiqués, en fin de cycle de vie du produit. A l'inverse, la production de produits stratégiques semble peu dynamisée par l'intégration méditerranéenne. Au vu de ces premiers résultats, l'ouverture accentue la dualisation du système productif français.

Tableau n° 13 : Impact de l'intégration sur la production française à l'horizon 2010

	Avantage comparatif	Taux de croissance annuel moyen (en %)
Parachimie	0,91	0,80
Métaux et minerais non ferreux	0,26	0,71
Industries extractives	0,10	0,59
Textile et cuir	-1,07	0,58
Energie	-0,97	0,33
Caoutchouc et matières plastiques	0,00	0,28
Agro-alimentaire	1,36	0,26
Chimie	1,17	0,26
Papier et imprimerie	-0,03	0,19
Agriculture	1,02	0,15
Construction mécanique	0,60	0,15
Matériel électrique et électronique	0,16	0,13
Travail des métaux	-0,39	0,13
Bois	0,00	0,09
Construction navale et Aéronautique	-0,01	-0,07

Matériel de transport terrestre	-0,85	-0,16
---------------------------------	-------	-------

Source : Calculs effectués à partir des données ONU et FMI.

- L'évolution de la production ne suit pas toujours la logique des avantages comparatifs. Cela signifie que dans certains domaines, le potentiel commercial de la France restera inexploité (agriculture et industries dérivées, construction mécanique), tandis que dans d'autres, la spécialisation est peu efficace, c'est-à-dire que la production augmente alors que le pays dispose d'un avantage comparatif faible, voire négatif (textile et cuir, énergie, travail des métaux). Pour certains secteurs en revanche, l'évolution de la spécialisation suit celle des avantages comparatifs. C'est le cas de la parachimie, où le marché méditerranéen représente une opportunité pour la France puisque ces débouchés lui permettent d'exploiter pleinement un de ses points forts. Cela concerne aussi l'agro-alimentaire et la chimie. Parallèlement, une stratégie de spécialisation efficace implique aussi que la France enregistre un recul sur les postes où elle a un désavantage comparatif : matériel de transport terrestre et construction aéronautique.

Dans un second temps, nous avons testé l'impact d'une modification du rythme d'intégration. Cela a permis de mettre en évidence deux éléments.

- L'intensification des relations commerciales n'a un impact positif sur la production que si elle se réalise à travers une amélioration des performances à l'exportation. Si elle se traduit par une augmentation de la pénétration du marché français, alors la production s'en trouve négativement affectée.

- L'intégration méditerranéenne génère un effet de levier. Un accroissement de 5 % du rythme de réalisation de l'intégration (à travers une augmentation des exportations) entraîne une augmentation plus que proportionnelle du taux de croissance de la production. De même, une augmentation des importations entraîne une réduction plus que proportionnelle de la production.

La simulation ne valide pas la théorie classique des avantages comparatifs. L'ouverture ne génère pas une rationalisation de la production au sens classique du terme, avec une réorientation marquée du système productif français vers les biens en début de cycle de vie du produit, et un recul sur les biens standardisés. On voit que l'intégration favorise au contraire une progression de la production sur des créneaux

peu sophistiqués (textile, industries extractives) tandis qu'elle régresse pour certaines productions à haute valeur ajoutée (aéronautique). Il est important de noter que l'on retrouve ce phénomène aussi dans le commerce avec le Maghreb et le Machrek. Même dans un schéma de type Nord-Sud, la réorientation de la spécialisation décrite par la théorie libre-échangiste ne se réalise pas.

4.2.2. Impact de l'intégration en termes d'emplois

L'intégration avec le Bassin a un impact positif sur l'emploi en France. D'ici 2010, c'est plus de 100 000 postes qui sont directement créés par la poursuite des relations commerciales franco-méditerranéennes¹⁴. On notera que comme dans la série de simulations précédente il existe un effet de levier. Un approfondissement de l'intégration entraîne des mouvements plus que proportionnels sur l'emploi.

La simulation aboutit à des résultats différents de ceux relatifs à l'évolution de la production. Les secteurs où la production augmente le plus ne sont pas forcément ceux qui génèrent le maximum d'emplois. Ce phénomène tient à la définition du multiplicateur d'emplois qui prend en compte les interdépendances entre toutes les branches du système productif. Ainsi, les filières bois, matériel électrique et électronique, construction mécanique et agro-alimentaire vont connaître une augmentation de leurs effectifs qu'il était a priori impossible de prévoir à partir des mouvements de leur production. De la même manière, il était impossible sur cette base d'anticiper une baisse des effectifs pour les postes minerais et métaux non ferreux ou industries extractives qui exhibaient des taux de croissance de la production parmi les plus importants.

Tableau n° 14 : Impact de l'intégration sur l'emploi en France à l'horizon 2010

	Avantage comparatif	Créations d'emplois
Parachimie	0,91	25 266
Textile et cuir	-1,07	24 804

¹⁴ Les chiffres correspondent ici au scénario de référence, c'est-à-dire à l'hypothèse où l'intégration se réalise au même rythme que durant la période 1989-1993.

Bois et industries diverses	0,00	21 096
Agro-alimentaire	1,36	19 074
Matériel électrique et électronique	0,16	9 241
Construction mécanique	0,60	7 425
Energie	-0,97	4 931
Caoutchouc et matières plastiques	0,00	4 305
Papier et imprimerie	-0,03	3 606
Travail des métaux	-0,39	1 168
Chimie	1,17	580
Métaux et minerais non ferreux	0,26	-126
Industries extractives	0,10	-578
Construction navale et Aéronautique	-0,01	-1 403
Agriculture	1,02	-3 024
Matériel de transport terrestre	-0,85	-8 209
Total de l'industrie	0,00	108 157

Source : Calculs effectués à partir des données OMC et FMI.

Ici encore, l'évolution de l'emploi ne suit pas celle des avantages comparatifs. Ceci est particulièrement frappant pour le textile qui est le principal désavantage comparatif de la France et qui est aussi le secteur où il y aura le plus d'emplois créés. L'autre cas extrême est celui de l'agriculture qui est un point fort du système productif et qui enregistre malgré tout une réduction de ses effectifs.

Les effets de l'intégration, lorsqu'ils sont mesurés en termes d'emplois, semblent meilleurs. L'ouverture oriente légèrement le système productif vers des productions plus sophistiquées (fortes créations d'emplois pour la parachimie, le matériel électrique et électronique et la construction mécanique) avec en contrepartie le déclin de certaines activités traditionnelles.

Même si globalement, l'intégration est bénéfique, il y aura des gagnants et des perdants : des emplois seront détruits dans certains secteurs. Cela justifie la mise en place des politiques industrielles différenciées visant à amortir les chocs liés à cet ajustement.

5. CONCLUSION

Le Bassin Méditerranéen est une mosaïque de pays ayant des modèles et des niveaux de développement différents. Cela transparaît dans la forme des échanges.

Différentes logiques d'intégration coexistent. Les flux denses de type intra-branche entre pays sud-européens sont largement majoritaires. Au Sud, on ne peut identifier de réelle volonté de rapprochement à travers les échanges. Cela provient en partie du fait que les pays ne se placent pas dans un même schéma. Le Maghreb oriente une majeure partie de son commerce international vers la rive Nord, ce qui crée une situation de dépendance très marquée. Le Machrek reste une zone à part, davantage tournée vers les pays du Golfe et donc moins subordonnée aux marchés du Nord.

Le commerce méditerranéen est une réalité complexe que la théorie libérale ne peut saisir dans toutes ses composantes. La forme des échanges et des spécialisations ne suit pas les préceptes de la théorie du commerce international. La logique des avantages comparatifs n'est pas respectée. Les pays du Sud semblent ne pas réussir à dégager de réel avantage comparatif. Au Nord, les relations de concurrence l'emportent parfois sur les relations de complémentarité, ce qui rend le processus d'intégration moins efficace.

Il faut donc étudier avec prudence les répercussions potentielles de l'intégration sur les économies méditerranéennes. Nous avons démontré que si, globalement, l'intégration euro-méditerranéenne a un impact positif sur l'économie française, elle génère aussi des effets de redistribution entre les secteurs, au niveau de la production et de l'emploi. Ces résultats justifient la mise en place de politiques industrielles différenciées visant à amortir ces chocs.

Les conclusions précédentes ne concernent que les pays du Nord. Elles laissent toutefois entrevoir que l'impact sur les systèmes productifs du Sud pourrait être dévastateur, notamment dans les secteurs peu compétitifs. La supériorité des pays sud-européens s'exprime à travers des économies d'échelle dynamiques basées sur l'innovation, et ceci même dans les activités traditionnelles à forte intensité de main d'œuvre. De plus, les nations du Sud sont déjà très fortement tournées vers l'extérieur (plus que leurs homologues du Nord) et jusqu'à présent, cette stratégie d'ouverture n'a pas eu les effets escomptés. Une extension à ce travail consisterait à mesurer l'influence de l'intégration sur la production et l'emploi au Sud. On pourrait ainsi voir

si, sur l'ensemble de la zone, le libre échange est un jeu à somme positive, nulle ou négative.

ANNEXE

1.1. L'indicateur de spécialisation

Un indicateur simple de spécialisation est donné par le solde commercial relatif (coefficient de Balassa) :

$$IS_i = \frac{X_i - M_i}{X_i + M_i}$$

X_i représente les exportations de la branche i ,
 M_i représente les importations de la branche i .

Lorsque la valeur absolue de IS est proche de 1, alors les échanges ont une configuration de type inter-branche. S'il est positif, alors le pays possède un avantage comparatif. S'il est négatif, c'est un désavantage.

Lorsque la valeur absolue de IS est proche de 0 la spécialisation est intra-branche. Le pays a des importations et des exportations croisées de valeur comparable.

1.2. L'avantage comparatif relatif

Pour mesurer l'avantage comparatif, révélé par l'échange international, nous utilisons l'indicateur du CEPIL. La méthode consiste à comparer le solde réel d'une filière par rapport à un solde théorique. On obtient alors la contribution *relative* de cette filière au solde commercial global (une filière peut avoir un solde positif mais néanmoins avoir une contribution relative négative). Si elle est positive, on a un avantage comparatif dans cette filière. Si elle est négative, il s'agit d'un désavantage comparatif. Le détail du calcul de l'indicateur est présenté dans le tableau suivant.

L'exemple considéré est celui de la filière chimique au Japon en 1986.

	Filière	Total
PIB : Y		1955.6
Exportations (milliards \$) : X	15.8	209.0
Importations (milliards \$) : M	10.3	105.9
Solde effectif (milliards \$) : X - M	5.5	103.1
Solde rapporté au PIB : $y = [(X - M) / Y] \times 1000$	2.8	52.7
Total des échanges (milliards \$) : X + M	26.1	314.9
Poids de la filière k : $g = (Xk + Mk) / (X + M)$	0.08	1.0
Solde théorique : $z = g \times y$ total	4.2	52.7
Avantage ou désavantage comparatif : $f = y - z$	- 1.4	0

Il apparaît que la chimie constitue un désavantage comparatif relatif, bien qu'elle dégage un solde positif.

RÉFÉRENCES

- Bairoch P., 1994, *Mythes et paradoxes de l'histoire économique*, La Découverte.
- Bensidoun I. et Chevallier A., 1996, *Europe-Méditerranée : le pari de l'ouverture*, Economica.
- Braudel F., 1990, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, 3 tomes, Armand Colin, neuvième édition.
- Commission Européenne, 1995, *Déclaration de Barcelone adoptée lors de la conférence euro-méditerranéenne*, 27-28 Novembre.
- Commission Européenne, 1990, *Vers une politique méditerranéenne renouée : propositions pour la période 1992-1996*.

- Commission Européenne, 1990, *La Communauté Européenne, la Méditerranée et le Moyen-Orient*.
- Commission Européenne, 1988, 1992 : *le défi*, sous la direction de P. Cechini, préface de J. Delors.
- Grossman G.M. and Helpman E.H., 1990, "Comparative Advantage and Long Run Growth", *American Economic Review*, Vol. 80 n° 4, September.
- Kebabdjian G., 1994, "Les pays du Maghreb ont-ils intérêt à une zone de libre échange avec l'Union Européenne ?", *Cahiers du GEMDEV*, n° 22, Octobre.
- Lafay G. et Herzog C., 1989, *Commerce international : la fin des avantages acquis*, Economica.
- Leontief W., 1951, *The Structure of the American Economy*, Oxford University Press, New York.
- Padoa-Schioppa T., 1987, *Efficacité, stabilité, équité*, préface de J. Delors, Economica.
- Reifers J.L., 1997, *La Méditerranée aux portes de l'an 2000*, Economica.
- Reynaud C. et Sid Ahmed A., (dir.), 1991, *L'avenir de l'espace méditerranéen*, Crédit Mutuel, Publisud.
- Rollet P., 1987, *Spécialisation internationale et intégration européenne*, Economica.
- Segeström P.S., Anant T.C.A. and Dinopoulos E., 1990, "A Shumpeterian Model of the Product Life Cycle", *American Economic Review*, Vol. 80, n° 5, December.
- Teboul R., 1997, *L'intégration économique du Bassin Méditerranéen*, L'Harmattan.
- Teboul R., 1996, Une application de la comptabilité nationale à l'analyse de l'évolution du chômage, une comparaison France-Japon, V^{ème} Colloque de comptabilité nationale, Association de Comptabilité Nationale, Paris, 24-25 janvier.

Teboul R. et Bassino J.P., 1998, "Les perspectives d'intégration économique dans l'espace euro-méditerranéen : une confrontation à l'expérience des pays de la zone Asie-Pacifique", *Économie et Société*, Octobre.

Vigarie A., 1990, "Méditerranée et CEE : l'affirmation d'une mer ouverte", *La CEE méditerranéenne*, SEDES.

Walz U., 1996, "Transports Costs, Intermediate Goods and Localized Growth", *Regional Science and Urban Economies*, Vol. 26, n° 6, December.

NORTH-SOUTH INTERGRATION IN THE MEDITERRANEAN : ITS IMPACT ON PRODUCTION AND EMPLOYMENT ?

Abstract - The aim of this article is to shed light on the differentiated impact the integration has on industries. We first show that the Mediterranean trade has atypical characteristics. It does not follow the traditional North-South scheme. Developing countries are dominated and have no real comparative advantage. We then point the growing competition between South-European countries, especially on the markets of the South. Finally, simulations show that the effects of integration must be carefully analyzed. Globally, it has a positive impact on production and employment, but it does not lead to the rationalization of the economy described by standard theory. In some cases, it can generate an inefficient specialization. Moreover, the integration may involve production decrease and employment destruction. This calls for differentiated industrial policies.

INTEGRACIÓN NORTE-SUR EN EL MEDITERRÁNEO : ¿ CUAL ES EL IMPACTO SOBRE LA PRODUCCIÓN Y EL EMPLEO ?

Resumen - La meta de este artículo es tratar de uno de los aspectos generalmente desperdiciado de la integración, o sea el impacto diferenciado que puede tener sobre los ramos del sistema productivo. Primero mostramos que la realidad de la integración mediterránea no corresponde al esquema clásico del comercio Norte-Sur descrito por la teoría estándar. Los países del sur están encerrados frecuentemente en

relaciones asimétricas de las que les cuesta sacar una ventaja comparativa. Luego detallando la estrategia de especialización de los países norte-mediterráneos, ponemos de relieve la competencia creciente que existe entre estos países, no sólo en los mismos intercambios suyos sino también en los mercados del sur. Por último, simulaciones basadas en el modelo de Leontief muestran que se tiene que analizar con prudencia los efectos de la integración. Aunque globalmente aparezca benéfica, no se traduce forzosamente por la racionalización de la producción como lo predice la teoría liberal. A veces puede engendrar una especialización ineficaz. Además, la apertura puede llevar, en algunos sectores, a una bajada de la producción y a destrucciones de empleos. Esto justifica la instauración de políticas industriales diferenciadas cuyo objeto es amortiguar estos choques.